



LA CONFERENCE DES BÂTONNIERS

HORS SERIE - ASSISES DE L'ORDINALITÉ
20 OCTOBRE 2021

LE MOT DE LA PRESIDENTE

**20 OCTOBRE 2021, HOTEL
NOVOTEL PARIS CENTRE TOUR
EIFFEL**

Chers tous,

Les assises de l'ordinalité sont devenues un événement incontournable de la Conférence, qui a pour particularité de faire participer les bâtonniers et les MCO, en interaction avec tous les membres de notre bureau.

Échanges, travaux en atelier, rencontres... autant de moments partagés qui nous permettent de travailler dans une démarche constructive autour de l'ordinalité.

Le président Thierry Wickers a été le chef d'orchestre de cette rencontre essentielle. Je remercie, tout comme je remercie les membres du bureau et les permanents de la Conférence, qui se sont engagés sans compter pour la réussite de cet événement important.

Cette année, le thème de ces Assises porte sur la qualité de la justice et la qualité des prestations.

Je vous attends nombreux le 20 octobre prochain.

J'aurai le plaisir d'ouvrir les travaux avec le président du CNB, Jérôme Gavaudan, et le bâtonnier du barreau de Paris, Olivier Cousi, puisque, pour la première fois, l'ordre des avocats au barreau de Paris s'est associé à notre démarche.

A très bientôt



AGENDA

LE 20 OCTOBRE
ASSISES DE L'ORDINALITÉ

MAIS AUSSI CE MOIS-CI

LE 19 OCTOBRE
FORMATION AUX USAGES DES
RÉSEAUX SOCIAUX

LE 19 OCTOBRE
40ÈME ANNIVERSAIRE DE
L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT
AU PANTHÉON

INTERVIEW DU BÂTONNIER THIERRY WICKERS

Une nouvelle édition des assises de l'ordinalité en 2021, et autant dire que l'événement est très attendu des bâtonniers! Quel thème avez-vous décidé de retenir cette année ?

Nous avons identifié, lors de la dernière édition des assises, les cinq composantes de la qualité des prestations juridiques : qualité juridique intrinsèque, qualité des procédures internes, valeur apportée, satisfaction du client, et éthique professionnelle. Nous allons poursuivre la réflexion, mais nous allons aussi l'élargir ; nous allons également aborder le problème de la qualité de la justice, avec pour objectif de définir et mesurer cette qualité.

Qu'est-ce qui vous a motivé dans ce choix qui va induire de travailler de nouveau en interaction avec les bâtonniers ?

La volonté de donner une réponse opérationnelle à de vrais enjeux pour la profession.

L'existence de la plupart de nos règles professionnelles, et aussi de l'organisation ordinaire sont justifiées par la nécessité de garantir aux usagers du droit l'accès à des prestations juridiques de qualité. Pourtant, nous ne disposons même pas d'une définition de la qualité adaptée à notre activité. Nous avons donc beaucoup de mal à répondre aux initiatives de la Commission européenne, qui multiplie les études pour démontrer qu'il n'y a aucun lien entre la réglementation professionnelle et la qualité. Il faut mettre fin à cette situation de vulnérabilité ; nous allons proposer des outils de mesure de la qualité et apporter la démonstration que les ordres jouent un rôle irremplaçable pour assurer la qualité effective des prestations.

Pour ce qui est du thème de la qualité de la justice, il s'agit de prendre la place qui nous revient dans un débat essentiel pour nos concitoyens et pour beaucoup de nos confrères.

Nous subissons une multitude de textes législatifs ou réglementaires destinés, paraît-il à améliorer la qualité de la justice et qui ne font que rendre notre exercice plus complexe et restreindre l'accès à la justice. Nous sommes, nous et nos clients les mieux placés pour mesurer la qualité de la justice, pour identifier les besoins et les causes d'insatisfaction.

Nous pouvons jouer un rôle essentiel pour que le « justiciable » soit davantage respecté et pris en compte par le système judiciaire. C'est probablement la manière la plus pertinente de renforcer la confiance du public dans l'institution judiciaire.

Vous avez aussi décidé d'élargir les participants à cet événement.... Vous pouvez nous en dire plus ?

Effectivement, le barreau de Paris sera présent aux assises de l'ordinalité, où il a évidemment sa place. Plusieurs membres du conseil de l'ordre du barreau de Paris ont participé activement aux travaux de préparation et ils seront aussi présents dans l'animation des ateliers. Le bâtonnier de Paris ouvrira la manifestation aux côtés de la présidente de la Conférence des bâtonniers.



Et encore plus d'interactivité à venir avec la participation des conférences régionales !

Dès le début du mois de septembre nous diffuserons, pour nourrir la réflexion, deux rapports consacrés à la qualité des prestations juridiques et à la qualité de la justice. Nous allons également leur soumettre plusieurs questionnaires, dont un questionnaire d'auto-évaluation déontologique. Nous avons également travaillé sur deux questionnaires de satisfaction l'un à destination des justiciables, et l'autre à destination des avocats. Tous ces éléments seront discutés ensuite, pendant les ateliers.

On parle d'une table ronde en début de matinée avec des invités très attendus...

Cette année nous avons fait une place encore plus grande au travail en atelier. Chaque participant pourra participer, dans la journée, à un atelier consacré à la qualité des prestations, et un autre à la qualité de la justice. Mais nous commencerons effectivement la journée par une table-ronde qui réunira des avocats (un représentant du CCBE et un représentant du barreau du Québec), un directeur juridique d'une grande banque, et un magistrat membre du groupe de travail sur la qualité de la justice de la CEPEJ (Commission européenne pour l'efficacité de la justice). Je vous recommande la lecture du rapport de la CEPEJ publié les 16 et 17 juin, intitulé « Pour une meilleure intégration de l'utilisateur dans les systèmes judiciaires ».

Rien à voir avec la préparation des assises de l'ordinalité mais c'est tout aussi important pour la conférence et les bâtonniers, vous avez annoncé votre candidature à la présidence d'un organe représentatif de la profession niveau européen.... Vous nous en dites plus ?

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente l'ensemble des avocats européens et il est l'interlocuteur, pour la profession, des autorités communautaires. Il est à l'origine, notamment, de la réflexion en cours, au sein du Conseil de l'Europe sur l'adoption d'une convention internationale sur la profession d'avocat. Le CCBE sera représenté aux assises, lors de notre table-ronde, par Aldo Burgarelli, qui est un ancien président de l'association et qui pilote les travaux consacrés à la qualité.

Le président du Conseil national des barreaux, la présidente de la conférence des bâtonniers et le bâtonnier de Paris ont accepté de soutenir ma candidature à la 3ème vice-présidence du CCBE. Cette élection aura lieu à la fin de l'année à Berlin. Au bout de trois ans, et après avoir occupé aussi les fonctions de 2ème puis de 1er vice-président, le 3ème vice-président a vocation à assurer la présidence de l'organisation, pour une durée de un an.

3 mots de conclusion pour inciter les bâtonniers à nous rejoindre le 20 octobre prochain ?

Si vous avez apprécié l'édition 2019 des assises, alors, venez participer à l'édition 2021. Nous avons tout fait pour que vous en gardiez un meilleur souvenir encore !

[DÉCOUVREZ LE PROGRAMME DES ASSISES >](#)